

Protection sociale/Paiement des allocations 2017 aux personnes en situation de handicap

Les bénéficiaires à la caisse

F.B.E.M  
Libreville/Gabon

Ceux de Libreville et de la province de l'Estuaire ont commencé à percevoir leur dû hier, avant leurs congénères d'autres localités du pays, dès aujourd'hui.

DEPUIS mardi dernier, la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) procède au paiement de l'allocation annuelle 2017 accordée aux Gabonais en situation de handicap (physique et mental). Soit 6 700 personnes réparties sur l'ensemble du territoire. Les agents de la Cnamgs enregistrent, par la même occasion, de nouveaux cas. Lesquels seront pris en charge dès



Au stand de paiement, les opérations s'enchaînaient hier au bonheur des allocataires.

2018. Pour la province de l'Estuaire, les opérations se tiennent au site Cnamgs du quartier Montagne-Sainte, à Libreville. Ce sont plus de 2 100 bénéficiaires qui vont se succéder, pour percevoir 75 mille F Cfa chacun. Il s'agit de la somme correspondant à ce "filet de

protection économique et de revenu solidaire", comme l'appellent les spécialistes. Il faut dire qu'un grand nombre de compatriotes en situation de handicap sont économiquement faibles. Cette allocation leur est donc d'un apport non négligeable. "C'est le vrai cadeau de



Des bénéficiaires attendant leur tour pour passer à la caisse.

Noël", a, par exemple, lancé mardi, dans la foule, un jeune homme à mobilité réduite. Il est venu percevoir son dû avec compagne et enfant, comme d'autres bénéficiaires avec leurs parents. L'on peut, cependant, regretter la longue attente qu'ils ont dû braver

avant de passer à la caisse. Car, c'est après cinq heures d'horloge environ que la distribution des fonds a finalement débuté. La faute, dit-on, à un désagrément causé par Airtel money, le nouveau mécanisme de paiement adopté pour cette opération. Un mode de paiement jugé

cependant "plus sécurisant" par une des responsables du site, Elodie Pysame Ipauly Mbandja. Mais une fois que les choses ont démarré, elles se sont bien poursuivies, a ajouté la responsable. Soulignons que le paiement et l'enregistrement des bénéficiaires sont prévus pour débuter aujourd'hui dans les autres provinces du pays. Quoique certaines ont commencé au même moment que l'Estuaire, a-t-on appris. Le paiement des allocations aux personnes en situation de handicap est une prérogative qui était, autrefois, dévolue au Fonds national d'aide sociale (FNAS). Au sortir des Assises sociales d'Angondjé, en 2014, cette responsabilité a été confiée à la Cnamgs.

Hygiène publique/Ralentissement des opérations de collecte des déchets à Libreville et Akanda

Quid des mesures prises par le ministère de l'Intérieur ?

F.S.L. (Sce : S.Com Min.Int)  
Libreville/Gabon

DEPUIS quelques jours, un ralentissement des opérations de collecte des déchets par la société Averda est constaté dans les communes de Libreville et d'Akanda. Du coup, des amoncellements d'ordures ont commencé à apparaître le long des voies. Face à cette situation préjudiciable à la santé publique, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement

local, Lambert Matha, a convoqué, le 12 décembre dernier, une réunion d'urgence avec toutes les parties concernées par la question. Des échanges, il est apparu que la situation actuelle est consécutive à la forte pluviométrie observée ces derniers jours, et qui a dégradé et rendu inaccessible la décharge de Mindoubé. Pour contourner cette difficulté, la société Averda avait été amenée à déposer, de manière provisoire, les ordures collectées au sein de sa base, sise à Mindoubé. Ce qui a provoqué l'ire des populations riveraines.



Le ministre de l'Intérieur, Lambert Matha (c), présidant la réunion d'urgence avec toutes les parties prenantes à la question des ordures ménagères.

La pluviométrie s'étant stabilisée actuellement, des mesures ont été arrêtées. Il s'agit, notamment, du reprofilage urgent de la voie d'accès à la plate-forme de dépotage, du renforcement immédiat des capacités techniques et logistiques permettant le désengorgement du site de Mindoubé, et de l'élargissement de la décharge pour faire face à l'augmentation du volume des déchets. Il a été, enfin, convenu par les parties prenantes, du déroulement normal sans délai, des opérations de collecte des ordures ménagères.

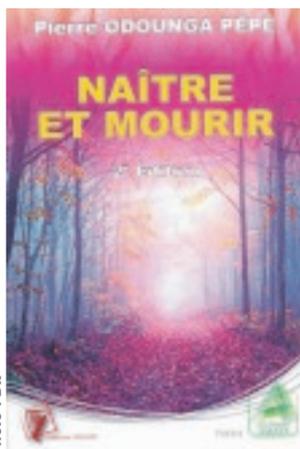
Vient de paraître "Naître et mourir"

RN  
Libreville/Gabon

Les lecteurs habituels de la poésie gabonaise connaissent certainement ce livre. Il est de Pierre Odounga Pépé. Paru d'abord à Paris en 1987, ce recueil de poèmes vient d'être réédité aux éditions Amaya à Libreville. La différence entre les deux versions ? L'ajout de nombreux inédits venus confirmer le talent calme du poète au long cours. Apprécié.

LIRE de la poésie demeure un plaisir. Lire de la bonne poésie, c'est-à-dire une poésie simple, sans emphase, sans circonlocutions ampoulées, sans

prétention autre que celle de faire du bien au lecteur tout en l'appelant à réfléchir aux aléas de la vie et à méditer sur le destin des hommes, est un pur bonheur. Avec "Naître et mourir", le compte est bon. En une trentaine de pages réparties inégalement dans trois rubriques ("Comme un air de liberté", "Paso doble", "Quatrains mellifiques"), Pierre Odounga Pépé, au moyen d'une versification libre et au registre de langue plutôt courant, se lance dans quatre directions essentielles : l'évocation des lieux et des temps qui l'ont construit (songeons au poème "Dous-sala" ; l'hommage aux hommes et aux femmes qui l'ont marqué (citons "A



ma soeur", "Fidèle Boomerang", "Thomas le battant", "Mon colonel", "David", "Nono", "Ma Jo", "Une rose pour Ferdinand", "A une gueule cassée", "Obame Nkoghe mon ami", "Comme une amie", "Huguette ma dette", "Ô ma

mère", etc.) ; la méditation sur quelques faits sociaux (mentionnons "Allô ! 17", "Victime du devoir", "L'interrogation", etc.) ; le regard sur la faune et la flore (nommons ici "Le vautour", "Divine créature", etc.). Si cette poésie est d'un abord simple a priori, il ne faut guère pour autant la juger simpliste. Qui pourra dire la signification profonde d'un poème comme "Fidèle boomerang", où l'auteur évoque le principe de l'éternel retour des actes que nous posons ? Un grand-père se fâche : son fils est allé construire dans le village éloigné de sa mère, l'épouse dont il est divorcée. Le poète écrit : "Quand j'ai refusé mon père / Pour n'aimer

que ma mère / La haine du père de mon père s'est apaisée. / Jubilant de bonheur il s'est écrié ! Merci ! "Tu m'as vengé mon ami" / De douleur, de déshonneur le cœur de son fils a frémi." La morale de l'histoire : un autre vous fera le mal que vous faites. "Ainsi va la vie, imperturbable, vindicative, perfide", indique le poète. La lecture d'"Une rose pour Ferdinand", l'un de nos favoris, est tout ce qu'il y a de plus touchant. Ce poème figure au nombre des inédits de cette deuxième édition de "Naître et mourir". Le lecteur averti et informé comprend que Pierre Odounga Pépé rend hommage et salue la mémoire de ses compagnons de route, ses

frères en écriture qui ont fini de "naître" et de "mourir" : Georges Bouchard, Pierre-Edgar Moudjougou, Gregory Gbwa Mintsa, Tsira Ndong Ndoutoume, etc. Ferdinand, c'est Ferdinand Allogho-Oké, dont le départ vers l'au-delà n'a pas laissé insensible le poète officier général. Ce recueil trouve donc sa source dans le vécu quotidien de l'auteur, le Gabon. Aussi serait-il bien, comme l'appelle de ses vœux le posfacier Jean Rufin Bous-samba-Moussaoudji, "que la jeunesse gabonaise découvre cette œuvre comme patrimoine vivant de notre littérature contemporaine, et que dans le dialogue des cultures d'autres peuples puisent dans les sources de ce grand poète original".